



Par son président

Au Département fédéral de
l'environnement, des transports, de
l'énergie et de la communication

Consultation ORTV, prise de position

Madame, Monsieur

Le comité de la Société de radio et télévision du Canton de Berne (SRT Berne), a pris position dans le cadre de la révision de l'Ordonnance sur la radio et la télévision (ORTV), en particulier sur la question des zones de desserte touchant l'Arc jurassien (annexe 1 et annexe 2)

La SRT Berne relève en préambule que la population francophone du canton de Berne a droit à une information et à une couverture médiatique de qualité, objective et qui reflète ses propres intérêts et sa propre sensibilité. La situation de la ville bilingue de Bienne doit être prise en compte dans sa singularité.

Concernant les zones de desserte radio, la SRT Berne a pris connaissance, en plus des variantes 1 et 2, de la prise de position des groupes BNJ FM SA et Gassmann SA, proposant une 3e variante. Cette troisième variante semble prendre parfaitement en considération autant la composante francophone du Jura bernois que les enjeux particuliers liés à la situation de la ville de Bienne, à cheval sur deux régions linguistiques.

En conséquence, la SRT Berne soutient cette troisième variante.

La SRT Berne tient néanmoins à relever que, à l'heure de la convergence, les entreprises média se doivent d'être de plus en plus agiles et actives sur l'ensemble des vecteurs (radio / TV / Internet) pour s'adapter aux nouvelles technologies et surtout aux nouvelles habitudes de consommation médiatique de la population, à l'instar de la stratégie adoptée il y a maintenant plusieurs années par la SSR. En conséquence, il est primordial que les zones de desserte radio et TV soient identiques. Aussi, la SRT Berne estime que les contours de la zone de desserte TV devraient être calqués sur ceux de la desserte radio telle que proposée dans la variante 3.

Enfin, si la variante 3 ne pouvait être retenue, la SRT Berne privilégierait alors la variante 1, celle-ci ayant comme avantage de proposer une zone de desserte identique entre la radio et la TV comprenant Bienne, le Seeland et le Jura bernois et renforçant ainsi une couverture médiatique unique entre le Jura bernois et la ville de Bienne.

Nous vous adressons nos salutations les meilleures.


Pierre-Yves Moeschler
Président de la SRT du canton de Berne
py.moeschler@bluewin.ch

Bienne, le 17 décembre 2021